



Le mercredi 23 septembre 2026, dix policières et policiers de la Police de l'Ouest lausannoise (POL) ont prêté serment sur la place Catherine Colomb à Prilly. Parmi eux, huit nouvelles agentes et nouveaux agents ont récemment obtenu leur brevet de police.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités, des proches des assermentés, des partenaires et de membres du corps de police.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Claramunt, municipale en charge de la sécurité publique à Prilly et membre du Comité de Direction de la POL, a rappelé l'ancrage de la POL à Prilly ainsi que l'importance du lien de confiance entre la police et la population.

Le conseiller d'État Vassilis Venizelos a souligné la dimension humaine et sociale du métier de policier. Il a également rappelé que le Canton entend travailler avec les communes pour faire évoluer le système des polices coordonnées, en insistant sur l'importance de la collaboration entre les différents acteurs de la sécurité.

M. Stern, vice-président du Comité de Direction, a évoqué les enjeux sécuritaires auxquels les policières et policiers sont confrontés. Il a rappelé qu'ils peuvent compter sur trois alliés dans l'accomplissement de leur mission : la population, les élus et les institutions.

Le Commandant de la POL, le lieutenant-colonel Stefan Bérard, est revenu sur la portée du serment et les responsabilités liées à l'exercice de l'autorité. Il a notamment rappelé que celle-ci doit s'exercer dans le respect de la loi, avec discernement, proportionnalité et humanité.

La cérémonie s'est conclue par un apéritif réunissant les personnes présentes.

